

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi huitième jour du mois de décembre 2014 (2014-12-08), à seize heures (16h00), à la salle du conseil située au 396, rue Mgr L'Heureux, Wotton, à laquelle sont présents :

**Présences** : Katy St-Cyr, mairesse,  
Anouk Wilsey, conseillère,  
Dominique Morin, conseiller,  
Mathilde Noël, conseillère,  
Michel McDuff, conseiller,  
Karine Grenier, conseillère,  
Nicole Gagnon, conseillère.

**Avis de convocation**

La mairesse fait la lecture de l'avis de convocation.

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

**AVIS DE CONVOCATION POUR LA TENUE  
D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DE LA MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

À : Anouk Wilsey, conseillère, Dominique Morin, conseiller, Mathilde Noël, conseillère, Michel McDuff, conseiller, Karine Grenier, conseillère, Nicole Gagnon, conseillère

**AVIS VOUS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**, par la soussignée Katy St-Cyr, mairesse de la Municipalité de Wotton, qu'une séance extraordinaire du Conseil est convoquée pour être tenue à la salle du conseil située au 396, rue Mgr L'Heureux, Wotton, le lundi, huitième (8<sup>e</sup>) jour du mois de décembre 2014 (2014-12-08) à seize heures (16h00);

QUE le seul sujet suivant sera traité :

- État de la situation concernant l'emploi de la Directrice générale et Secrétaire-trésorière suite à la suspension avec solde.

**DONNÉ À WOTTON, CE lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014.**

Katy St-Cyr  
Mairesse

**Ouverture de la séance**

Madame Katy St-Cyr, Mairesse, constate le quorum à 16h08. En l'absence de Madame Carole Vaillancourt, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Madame Anouk Wilsey, Conseillère, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. État de la situation concernant l'emploi de la Directrice générale et Secrétaire-trésorière suite à la suspension avec solde
3. Période de questions
4. Levée de la séance

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1412 - 304 IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Karine Grenier et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire soit adopté tel que proposé par la mairesse, Katy St-Cyr.

**A D O P T É E**

**ÉTAT DE LA SITUATION CONCERNANT L'EMPLOI DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

**ATTENDU QUE** le 2 avril 1996 est intervenu un contrat entre la Municipalité de Wotton et Mme Carole Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière;

**ATTENDU QU'**au cours de la dernière année, le conseil a manifesté à plusieurs occasions de nombreux éléments d'insatisfaction à l'égard du comportement et du travail de Mme Vaillancourt;

**ATTENDU QUE** pendant cette même période, le conseil a tenté de favoriser les échanges afin d'obtenir une meilleure collaboration avec Mme Vaillancourt;

**ATTENDU QUE** malgré tous les moyens mis en œuvre par le conseil municipal, il s'est avéré impossible d'établir, avec Mme Vaillancourt, un canal de communication efficace et d'obtenir sa collaboration;

**ATTENDU QUE** devant cet état de fait, le conseil est d'avis qu'il y a absence du lien de confiance devant exister entre lui et sa directrice générale et que l'établissement d'un tel lien est illusoire;

**Pour toutes ces raisons,**

**1412 - 305 IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Nicole Gagnon et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** le conseil résilie, en date de l'adoption de la présente résolution, le contrat de travail intervenu entre la Municipalité de Wotton et Mme Carole Vaillancourt.

**QUE** le conseil autorise la secrétaire-trésorière adjointe à signer tous les documents en lien avec la résiliation du contrat de travail de la directrice générale.

**QUE** le conseil autorise le versement de toutes les sommes pouvant être dues à la directrice générale suite à sa fin d'emploi.

**QUE** le conseil donne instruction à la secrétaire-trésorière adjointe de faire signifier la présente résolution confirmant la fin d'emploi conformément aux dispositions prévues à cette fin au *Code municipal*.

**A D O P T É E**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne du public n'est présente.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**1412 - 306 IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Dominique Morin et  
**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** la séance soit levée à 16h24.

**A D O P T É E**

La Mairesse

Conseillère et Secrétaire d'assemblée

\_\_\_\_\_  
Katy St-Cyr

\_\_\_\_\_  
Anouk Wilsey

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX